



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°539-540-541 du 14 août au 10 septembre 2025

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

UNE GESTION TEMPORAIRE
À RÉEXAMINER

BNDA

L'ÉTAT AUX COMMANDES



TRANSITION

UN BILAN CONTRASTÉ

Depuis 2020, le Mali traverse une transition marquée par des mutations profondes. Cinq ans plus tard, le bilan demeure contrasté, entre acquis indéniables et insuffisances persistantes.

GRATUIT

Ne peut être vendu



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00

www.afribone.com



ÉDITO

**Les grandes vacances :
Un temps pour apprendre
et se former**

Au Mali, les grandes vacances sont généralement un moment de repos bien mérité pour les élèves, après une année scolaire marquée par des défis multiples. Toutefois, cette période ne doit pas se réduire à de simples vacances de « vadrouilles ». Elle représente une occasion unique pour consolider les acquis et renforcer les connaissances.

Au-delà du simple repos, les cours de vacances et les ateliers ludiques et éducatifs sont des moyens efficaces pour prévenir la perte de savoirs et stimuler la curiosité des élèves. Ces activités peuvent aussi servir à ouvrir les jeunes à de nouvelles perspectives et à des compétences complémentaires, tout en leur offrant un cadre sûr et stimulant.

L'État malien a une responsabilité majeure à cet égard. Il doit déployer des programmes éducatifs adaptés, surtout pour les enfants des zones sensibles du pays, notamment dans le Centre et le Nord, où plus de 500 000 élèves sont particulièrement vulnérables. Dans un contexte d'insécurité grandissante, ces jeunes ne doivent pas être oubliés. Les laisser sans cadre structuré et sans opportunités éducatives serait les exposer davantage aux risques de recrutement par des groupes armés ou d'activités criminelles.

L'État doit garantir des programmes de soutien qui répondent aux besoins de ces élèves, leur offrant à la fois des opportunités d'apprentissage et des moments de loisirs créatifs. Les vacances doivent être un temps de ressourcement, mais aussi de formation et d'engagement, pour que la jeunesse malienne soit préparée à se construire un avenir meilleur.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

12 milliards

C'est le montant en francs CFA mobilisé par le gouvernement de la Transition pour apporter une assistance alimentaire aux populations vulnérables dans le cadre du plan national de réponse à l'insécurité alimentaire, édition 2025.

ILS ONT DIT...

• « Le mandat de dépôt du Procureur de la République au Mali, bien qu'il soit encadré de manière stricte par la loi, connaît malheureusement des dérives significatives, principalement provoquées par les abus de certains magistrats, qui semblent aller au-delà des limites autorisées ». **Mahamadou Konaté, juriste**, le 13 août 2025.

• « Il est impossible de parler de l'Ukraine sans l'Ukraine, et personne ne le reconnaîtra. C'est pourquoi cette conversation est peut-être importante pour leur dialogue bilatéral (Russo-américain), mais ils ne peuvent rien décider sur l'Ukraine sans nous. J'espère que le Président américain le comprendra et en tiendra compte ». **Volodymyr Zelensky, Président ukrainien**, le 9 août 2025.

RENDEZ-VOUS

19 août 2025 :

Real Madrid – Osasuna, La Liga,
Santiago Bernabéu - Madrid

16 août 2025 :

Adresse à la Nation de Laurent
Gbagbo, Place Figayo - Abidjan

22 août 2025 :

Festival international des arts de
Bayimba - Ouganda

20 - 30 août 2025 :

Première édition des Jeux scolaires
africains, Algérie

UN JOUR, UNE DATE

23 août 1998 : La Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition est instituée par l'UNESCO.



Habib Dembélé alias Guimba national a reçu le prix du Meilleur acteur pour sa prestation exceptionnelle dans le court-métrage « Sans banc fixe » du réalisateur Galiam Bruno Henry, lors du Festival International du Film Espoir Paris (FIFE) 2025.



Choguel Kakalla Maïga, ancien Premier ministre malien, a été placé en garde à vue le 12 août 2025 dans le cadre d'une enquête sur des allégations d'atteinte aux biens publics.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Lancement du **programme national de réponse humanitaire** par le président de la Transition, ce 12 août 2025 à Bamako.

TRANSITION : 5 ANS APRÈS, QUEL BILAN ?

Depuis le coup d'État du 18 août 2020, le Mali vit une transition charnière, marquée par des bouleversements politiques, des choix stratégiques majeurs et des mutations profondes dans les domaines sécuritaire, économique, socio-politique et de gouvernance. Cinq ans après, le bilan reste contrasté, entre acquis indéniables et insuffisances persistantes.

MOHAMED KENOUI

Débutée officiellement en septembre 2020, avec l'investiture du Colonel-major à la retraite Bah Ndaw à la Présidence, la première phase de la Transition s'est étendue jusqu'au coup de force de mai 2021, qui a porté le Colonel Assimi Goïta, alors Vice-président chargé des questions de Défense et de Sécurité, à la tête de l'État. Ces huit premiers mois n'ont pas connu de réalisations majeures, si ce n'est la mise en place des organes institutionnels de la Transition. Depuis mai 2021, une nouvelle dynamique a été engagée, avec un recentrage des priorités sur la Défense, la souveraineté économique et la refondation politique.

Reconquête territoriale et montée en puissance des FAMa

Dès sa prise de fonction, le Président de la Transition, Assimi Goïta, a donné pour instruction de « remettre l'armée sur pied ». La priorité accordée à la Défense s'est traduite par le recrutement de 9 500 personnels supplémentaires, toutes catégories confondues, afin de répondre aux engagements opérationnels et de stabiliser les zones autrefois contrôlées par les groupes armés terroristes. Selon le ministre de la Défense, Sadio Camara, la situation sécuritaire du pays est « totalement sous contrôle ». « Le Mali est capable de contrôler son ciel, ses frontières et d'assumer ses choix. » Pour sa part, le Premier ministre Abdoulaye Maïga affirme : « en 2012, nous avons perdu plus de 70% de notre territoire au profit des groupes terroristes. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Peu de pays peuvent se targuer d'une telle inversion de

tendance en deux ou trois ans ». Des efforts ont été portés sur la modernisation des infrastructures militaires, l'implantation stratégique sur le territoire et l'acquisition d'équipements militaires : avions de combat, drones, véhicules tactiques blindés, engins logistiques et ambulances. Malgré ces avancées, les attaques persistent le long des axes routiers et dans certaines zones urbaines. Les autorités reconnaissent ces incursions, tout en estimant qu'elles ne sont que « des tentatives de marquer une présence » de groupes terroristes « presque en fin de vie », selon les mots de Sadio Camara. L'amélioration de la sécurité reste toutefois un objectif prioritaire du Plan d'action gouvernemental.

Réformes et controverses

Sur le plan institutionnel, la Transition a vu, entre autres réformes, l'adoption d'une nouvelle Constitution, la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) et une nouvelle Loi électorale.

Les Maliens se plaignaient de la cherté de la vie, du pouvoir d'achat qui n'était pas assez élevé. Aujourd'hui il y a toujours ces difficultés et leurs charges ont largement augmenté avec la flambée des prix.

En mai 2025, la dissolution de tous les partis politiques a provoqué une vive controverse, suivie de la saisie des juridictions nationales par certains responsables des formations dissoutes, dont les jugements sont prochainement attendus. Le Premier ministre Abdoulaye Maïga s'en défend : « il n'y a aucune volonté de porter un coup au multipartisme, qui est consacré par la Constitution. Il s'agit de mieux



Le bilan de la transition est marqué par des avancées dans le secteur de la défense, des mines et de l'énergie.

encadrer le monde politique ». Parallèlement, des organisations de défense des droits humains dénoncent un rétrécissement de l'espace démocratique, évoquant des arrestations extrajudiciaires et des détentions d'opinion. Par ailleurs, la lutte contre la corruption a été érigée en priorité. Des procès sur les questions de détournement et de corruption ont été tenus, parmi lesquels l'affaire de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires, où les principaux accusés ont été condamnés. Une Stratégie nationale, avec son Plan d'actions 2023-2027 met l'accent sur la prévention et la sensibilisation, mais aussi

de 3,2%, le deuxième taux le plus bas de la sous-région. A l'en croire, le chômage est passé de 6,5% en 2020 à 3,5% en 2024. L'Institut national de la statistique (INSTAT) explique que ce taux bas est le reflet « d'une économie dominée par le secteur informel et l'agriculture de subsistance qui absorbe une grande partie de la main-d'œuvre, même si les emplois générés sont souvent précaires et peu rémunérés ». L'État a maintenu un effort massif de subventions, notamment à l'Énergie du Mali (461 milliards de francs CFA entre 2021 et 2024), aux sociétés de production de ciment, à la transformation du blé et aux produits pétroliers.

La relance de la filière coton a constitué un levier majeur. En réglant les impayés de 69 milliards de francs CFA et en fixant un prix incitatif (De 290 à 300 francs CFA/kg), le gouvernement a permis à la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT) d'atteindre une production record de 795 000 tonnes en 2021-2022. Quatre millions de Maliens vivent directement de cette filière, qui a retrouvé son rôle moteur dans l'économie nationale. Toutefois,

REPÈRES

18 août 2020 : Rversement du régime IBK

25 septembre 2020 : Investiture du Colonel-major Bah N'Daw, président de la Transition

7 juin 2021 : Assimi Goïta est investi Président de la Transition suite au Coup de force de mai 2021

12 juin 2025 : Prolongation de la transition pour 5 ans renouvelable

la campagne cotonnière 2025-2026 est minée par des retards de paiements, des livraisons d'intrants insuffisants et une nouvelle invasion de jassides. D'autres entreprises en difficulté ont été relancées, comme la COMATEX et l'UMPP, avec des injections financières ciblées. Le Fonds de garantie pour le secteur privé est passé de 20 à 28 milliards de francs CFA, permettant de générer 150 milliards de crédits et de créer 17 000 emplois. En dépit des indicateurs économiques au vert, une grande partie de la population malienne reste confrontée à des difficultés au quotidien. Selon un ancien responsable politique, les maux dont se plaignaient les Maliens sous le régime d'IBK sont toujours d'actualité.

« Les Maliens se plaignaient de la cherté de la vie et d'un pouvoir d'achat insuffisant. Aujourd'hui, ces difficultés persistent et leurs charges ont largement augmenté avec la flambée des prix », déplore-t-il.

Un secteur minier stratégique

Le secteur minier a connu une réforme majeure, avec l'adoption en 2023 d'un nouveau Code minier et d'une loi sur le Contenu local. L'État a désormais la possibilité de détenir jusqu'à 30% des actions dans les nouveaux projets miniers, auxquels s'ajoutent 5% pour le secteur privé national, contre 20% auparavant. Ce changement a permis d'accroître les recettes publiques. « Nous sommes passés de 235,5 milliards à 767,4 milliards de recettes, soit un gain de 531,9 milliards », se félicite Alousseini Sanou. La création en 2022 de la Société de recherche et d'exploitation des ressources minières du Mali (SOREM) a ouvert la voie à la relance des mines déjà acquises, comme celles de Morila, Yatéla et Tassiga. Le pays a inauguré en décembre 2024 la mine de lithium de Goulamina, où 85 000 tonnes ont déjà été produites et 35 000 exportées. La mine de Bougouni est en phase finale de préparation. En juin 2025, la première pierre d'une raffinerie nationale d'or d'une capacité de 200 tonnes par an

a été posée, l'État y détenant 62% du capital, afin de contrôler la production aurifère et sa traçabilité.

Crise énergétique et efforts de relance

Depuis 2022, le Mali traverse une crise énergétique sans précédent, qui a lourdement pesé sur les entreprises dans plusieurs domaines et sur le secteur informel. Cependant, depuis le mois de mars 2025, une amélioration sensible de la fourniture électrique a été constatée, avec 12 à 19 heures d'électricité par jour contre 6 heures auparavant. À la base de cette amélioration se trouvent les subventions continues de l'État à Énergie du Mali (EDM-SA), mais aussi, et surtout, l'instauration de taxes pour le Fonds de soutien aux infrastructures de base et de développement social. Trois centrales solaires sont également en construction à Safo, Sanankoroba et Tiakadougou Dialakoro depuis mai 2024, mais accusent du retard. « Les difficultés rencontrées sont indépendantes de notre volonté, mais nos objectifs seront atteints », promet le Premier ministre, qui évoque aussi le développement futur de l'énergie nucléaire.

Bilan contrasté

Au terme de cinq années de transition, le Mali a enregistré des avancées notables, notamment dans la reconquête territoriale, le renforcement de l'armée, la réforme du secteur minier et la relance de filières économiques stratégiques comme le coton. La baisse du chômage et la stabilité relative des indicateurs macroéconomiques témoignent d'une certaine résilience. Cependant, des défis majeurs subsistent, alors que la Transition a été prolongée de cinq ans, renouvelable autant de fois que nécessaire jusqu'à la pacification du pays. Les attaques terroristes continuent de perturber la vie quotidienne, la crise énergétique n'est pas complètement résolue et les restrictions des libertés inquiètent une partie de la société civile et des partenaires extérieurs. ■

3 QUESTIONS À



ABDOULAYE
TAMBOURA

Analyste politique

1 Quel bilan global faites-vous des 5 ans de la Transition ?

Je pense que le bilan est mitigé. Sur le plan macroéconomique, les indicateurs sont moins bons, même si l'on pouvait s'attendre au pire. L'économie est en difficulté. Concernant la sécurité, l'État peine à constituer un maillage sécuritaire suffisant sur l'ensemble du territoire, en raison de la densité démographique, mais aussi du changement de tactique des groupes terroristes associés aux rebelles. Cependant, beaucoup d'efforts ont été fournis en matière d'achat d'armements, de formation et de création de nouvelles bases militaires. Il faut également noter un recul de la démocratie.

2 La non tenue des élections est-elle un échec pour la Transition ?

Je pense que le gouvernement s'honorerait à établir un calendrier pour les élections, car on ne peut pas rester éternellement dans cette Transition. Une transition normale ne peut excéder deux ans. À partir de cinq ans, cela devient un régime avec un mandat.

3 Selon vous, quelles doivent être les perspectives pour la suite de la Transition ?

Il faut renouer avec les partenaires avec lesquels on a rompu, rassurer les Maliens sur le plan sécuritaire et relancer l'économie en faisant revenir les investisseurs, tout en poursuivant la lutte contre la corruption. Je pense aussi qu'il faudra organiser les élections pour asseoir un régime légitime. Plus la Transition va durer, plus les choses deviendront difficiles.

TRANSITION : BILAN DES 5 ANS

En 5 ans, certaines réalisations dans différents domaines sont à mettre à l'actif du pouvoir de Transition depuis la chute du régime précédent en 2020. Cependant des points négatifs sont aussi à relever.

1

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

- Renforcement de l'effectif des FAMA : 9500 nouvelles recrues, toutes catégories confondues.
- Acquisition de matériels et d'équipements de combat et de surveillance du territoire (véhicules tactiques de combats, engins blindés, camions logistiques, ambulances, avions).
- Construction d'infrastructures modernes pour l'armée.
- Recouvrement d'une bonne partie du territoire national contre plus de 70% du territoire occupé par les groupes armés terroristes en 2012 (symbolisé par la reprise de Kidal en 2023).
- Augmentation des attaques terroristes selon les données de l'ACLED.

2

POLITIQUE ET GOUVERNANCE

- Réformes politiques et institutionnelles : Nouvelle Constitution, création de l'AIGE, nouvelle loi électorale...
- Dissolution des partis politiques en mai 2025.
- Rétrécissement de l'espace démocratique et recul des libertés selon des organisations internationales de droits humains.
- Adoption d'une Stratégie nationale de lutte contre la corruption.
- Répression contre la corruption : rapports du BVG, de l'OCLEI transmis au Pôle économique.
- Tenue de procès pour question de détournements et de corruption.

3

ÉCONOMIE

- 2ème taux d'inflation le plus bas de la sous-région : 3,2% en 2024 (subventions de l'Etat à plusieurs secteurs pour maintenir les prix bas).
- Réorganisation de la filière coton : Prix incitatif du coton, 290 puis 300 fca le kilo, paiement des 69 milliards d'impayés de la filière, 70 milliards de financement et 20 milliards de subventions à la CMDT en décembre 2024.
- Relance des sociétés en difficultés : COMATEX (1,796 milliard), UMPP (1,253 milliard).
- Financement du Fond de garantie pour le secteur privé (FGSP) : 28 milliards en 2024 (150 milliards de crédits générés pour 17 000 emplois créés).

4

SECTEUR MINIER

- Adoption du nouveau code minier et de la loi sur le contenu local en 2023 : 30% de parts de l'Etat et 5% pour le secteur privé dans les actions des sociétés minières (35% au Total pour le Mali contre 20% auparavant), 767,4 milliards de gain pour l'Etat depuis l'application du nouveau code, soit une augmentation des recettes de 531,9 milliards.
- Création de la Société de recherche et d'exploitation des ressources minérales du Mali (SOREM) en 2022.
- Inauguration de la mine de lithium de Goulamina en décembre 2024 : 85 000 tonnes déjà produites dont 35 000 tonnes expédiés vers les ports.
- Création en cours de la mine de lithium de Bougouni
- Pose de la première pierre de la raffinerie d'or le 16 juin 2025 : capacité de 200 tonnes par an, 62% du capital social détenu par l'Etat.

5

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

- Crise énergétique sans précédent (depuis 2022) : Impacts négatifs sur les entreprises et autres activités du secteur informel.
- Amélioration de la fourniture électrique depuis mars 2025 (12 à 19h /24).
- 461 milliards FCFA de subventions accordés à EDM entre 2021 et 2024.
- Lancement de la construction de 3 centrales solaires en 2024 à Safo, Sanankoroba et Tiakadougou Dialakoro.



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62

www.sahelinfusion.com

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES : UNE GESTION TEMPORAIRE À RÉEXAMINER

Depuis plusieurs années, le Mali fait face à une gestion par les Délégations spéciales dans de nombreuses collectivités locales, en raison de l'absence de conseillers élus. Ces organes temporaires, bien qu'indispensables pour assurer la continuité des services publics locaux, suscitent un débat intense concernant leur légitimité démocratique, leur impact sur la gouvernance locale et l'efficacité de la gestion publique.

MASSIRÉ DIOP

Les Délégations spéciales sont mises en place lorsqu'un conseil communal ou régional ne peut plus fonctionner. Cela peut résulter de la dissolution des conseils, de démissions collectives ou de l'incapacité à organiser les élections dans les délais prévus. Selon le Code des Collectivités Territoriales, elles sont composées de sept membres, dont un Président, et leur mandat ne doit pas dépasser 12 mois. Toutefois, des prolongations ont eu lieu, suscitant des questions sur la gestion à long terme et l'impact de ces délégations sur la gouvernance locale. L'une des principales critiques sur les Délégations spéciales réside dans leur absence de légitimité démocratique. Ces



La délégation spéciale de la mairie du district de Bamako.

qu'il ait succédé à une période d'instabilité, il a dirigé la Délégation spéciale du District de Bamako avec un mandat prolongé à plusieurs reprises jusqu'à juillet 2025, date de l'arrivée de la nouvelle équipe sous la direction de Abdou-

tiques sur l'efficacité des stratégies de gestion financière. De plus, des irrégularités dans la gestion des marchés publics ont été signalées, notamment des contrats passés sans respecter les normes administratives requises. Ces critiques soulignent l'importance d'un contrôle rigoureux et d'une gestion plus transparente des fonds publics.

Des anomalies en région aussi Les préoccupations concernant les Délégations spéciales ne se limitent pas à Bamako. En effet, des communes comme Dabia dans la région de Kayes, et dans d'autres collectivités rurales, ont aussi vu leurs conseils dissous, laissant place à des Délégations spéciales. Cependant, ces zones souffrent souvent d'un manque d'infrastructures de gestion et d'une délégation de pouvoir insuffisante, entraînant une dérive de la gestion et des tensions avec les populations locales. L'absence de gestion démocratique, renforcée par le caractère temporaire des Délégations spéciales, a exacerbé les tensions entre les autorités et les citoyens. En régions, le manque de ressources humaines et d'infrastructures administratives complique davantage la mise en place d'une gestion locale efficace et

EN BREF

CEDEAO : MAADA BIO EN CÔTE D'IVOIRE POUR PARLER AUSSI DE L'AES

Le Président en exercice de la CEDEAO, Julius Maada Bio, a effectué une visite officielle en Côte d'Ivoire le 11 août 2025. Il a rencontré le Président ivoirien Alassane Ouattara. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les deux pays, tout en abordant les relations avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le moratoire de six mois accordé à ces pays pour réintégrer la CEDEAO a expiré le 29 juillet 2025. Cependant, Maada Bio a exprimé son espoir de voir ces pays rejoindre à nouveau l'organisation, malgré leur décision de se retirer depuis le 29 janvier 2024. Une visite dans les pays de l'AES est projetée, mais aucune date précise n'a encore été fixée. Le Président de la CEDEAO continue de croire qu'un dialogue approfondi pourra restaurer la stabilité dans la région et favoriser une coopération durable entre tous les pays de la zone. ■

transparente. Cette situation crée un sentiment de marginalisation parmi certaines populations locales qui se sentent souvent coupées des décisions prises par les autorités centrales.

Vers une gouvernance locale renforcée et démocratique

Pourtant, les experts s'accordent à dire qu'une gouvernance locale renforcée passe par la mise en place de mécanismes transparents et participatifs. Ils plaident également pour le respect scrupuleux des délais légaux pour la mise en place des Délégations spéciales. Des voix appellent à l'organisation d'élections municipales régulières afin de restaurer la légitimité démocratique et de permettre aux citoyens de choisir leurs représentants locaux. Des appels ont également été lancés pour une gouvernance locale participative et une gestion rigoureuse, pour renforcer l'autonomie et l'efficacité des collectivités. ■

L'une des principales critiques sur les Délégations spéciales réside dans leur absence de légitimité démocratique.

délégations sont nommées par l'État sans consultation populaire, créant un fossé entre les autorités locales et les citoyens. La situation de la Commune VI de Bamako, qui, bien que son conseil communal ait été dissous, reste sans délégation spéciale à ce jour, en est un exemple. Cette absence de gestion claire a alimenté un sentiment de frustration parmi les habitants, soulignant la nécessité de renforcer la légitimité locale. La prorogation des mandats des Délégations spéciales au-delà de la période légale de 12 mois soulève également des inquiétudes. C'est le cas du mandat de Balla Traoré, président de la Délégation spéciale du District de Bamako et contrôleur général de Police, qui a débuté en février 2022 après la dissolution du conseil communal du District de Bamako. Bien

laye Mahamane. Certes, cela a permis de maintenir l'ordre administratif, mais a aussi été perçu comme une atteinte aux principes de décentralisation et de démocratie locale. La gestion prolongée de cette délégation a dévoilé la nécessité de respecter les délais légaux et de garantir que les collectivités maliennes soient administrées de manière légitime.

Gestion critiquée La gestion des finances dans les municipalités sous Délégations spéciales a également fait l'objet de critiques. Lors de la gestion de la Mairie du District de Bamako par Balla Traoré, une augmentation significative des recettes a été observée, mais cette amélioration a été contrebalancée par une dette de 18 milliards de francs CFA héritée de la gestion précédente. Cette situation a alimenté les cri-

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

BNDA : L'ÉTAT DEVIENT ACTIONNAIRE UNIQUE ET RENFORCE SON ANCRAGE STRATÉGIQUE

Le capital social de la Banque nationale de Développement agricole est désormais détenu à 100% par l'État du Mali. De quoi élargir la marge de manoeuvre de cette institution financière dans le développement rural et l'économie du Mali.

FATOUmata MAGUIRAGA

L'État malien est désormais le seul actionnaire de la Banque nationale de développement agricole (BNDA). Le conseil des ministres du 13 août 2025 a annoncé l'acquisition par le gouvernement des parts détenues par l'Agence française de développement (AFD), faisant passer sa participation de 77,33 % à 100 % du capital social. « Conformément au droit de sortie conjointe consigné dans le pacte d'actionnaires et dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie à long terme, » l'AFD a décidé de céder les actions qu'elle détenait dans le capital social, explique le communiqué du conseil des ministres. C'est en décembre 2024 que l'État est devenu actionnaire majoritaire avec l'acquisition des parts de la société allemande d'investissement et de développement (DEG) et du Crédit coopératif. La



Le siège de la BNDA à Bamako.

DEG et le Crédit coopératif détenaient respectivement 21,43 % et 9,70 % des actions de la BNDA. Cette nouvelle acquisition renforce l'emprise de l'État sur cette institution financière stratégique pour le développement économique du pays.

Capital social :
61,6 milliards FCFA

Réseau d'agences :
48

Implications Cette position d'actionnaire unique donne à l'État « une marge de ma-

oeuvre assez importante pour financer le développement rural et l'économie malienne», estime l'économiste Modibo Mao Makalou. Cette prise de contrôle vise à assurer une meilleure emprise de l'État sur les institutions financières clés et, surtout, à améliorer l'orientation des ressources vers des secteurs prioritaires, comme l'agriculture. Créée en 1981, la BNDA est le principal par-

tenaire financier de plus de 6 000 organisations paysannes et d'une vingtaine de systèmes financiers décentralisés. Elle injecte en moyenne annuellement plus de 60 milliards FCFA dans le secteur agricole. De 55,08 milliards de FCFA, le capital social de la BNDA s'est établi à 61,6 milliards FCFA. En 2023, la BNDA a

affiché une augmentation de plus de 13 % de son actif, passant de 776,9 milliards FCFA en 2022 à 881,9 milliards FCFA en 2023. Une augmentation attribuée aux « Effets publics et valeurs assimilées ». Mais, dans le même temps, la banque avait enregistré une baisse de son résultat net, passant de 11,8 milliards FCFA en 2022 à 5,1 milliards FCFA en 2023. Une diminution due à l'augmentation des charges d'intérêt et des investissements stratégiques entrepris par la banque. La nationalisation de la BNDA s'inscrit dans une orientation plus globale des autorités de renforcer la maîtrise de l'État sur les secteurs stratégiques de l'économie et de promouvoir une souveraineté économique accrue ainsi qu'un contrôle sur les ressources nationales. ■

EN BREF

DNGM : RÉGULATION DES TESTS MÉTALLURGIQUES ET MINÉRALOGIQUES

La Direction nationale de la Géologie et des mines (DNGM) du Mali a rappelé l'obligation pour les sociétés minières d'obtenir une autorisation préalable pour les tests métallurgiques et minéralogiques impliquant des volumes importants. Cette régulation s'inscrit dans le cadre du Code minier de 2023 visant à garantir une exploitation transparente des ressources naturelles du pays. L'industrie minière, notamment la production d'or, qui représente plus de 80% des exportations maliennes, joue un rôle important dans l'économie, avec une production annuelle d'environ 70 000 kg d'or. Toutefois, des abus ont été observés dans l'utilisation des autorisations, ce qui a conduit la DNGM à renforcer ses contrôles pour assurer la conformité avec les objectifs géologiques. Les autorités ont souligné aussi que toute infraction sera sévèrement sanctionnée. Cette mesure vise à assurer une gestion responsable et transparente des ressources minières, en phase avec les enjeux de développement du pays. En renforçant la régulation, la DNGM cherche ainsi à protéger l'intégrité du secteur minier malien, en garantissant que les essais métallurgiques et minéralogiques se fassent dans le respect des normes établies. ■

Inclusion financière Accélérer le paiement instantané

Le Mali a franchi le 12 août 2025 une étape importante dans son secteur financier; avec l'initiation de la phase pilote du système de paiement instantané, un projet ambitieux soutenu par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Douze établissements financiers maliens participent activement à cette expérimentation, dont la Banque Atlantique, la Bank

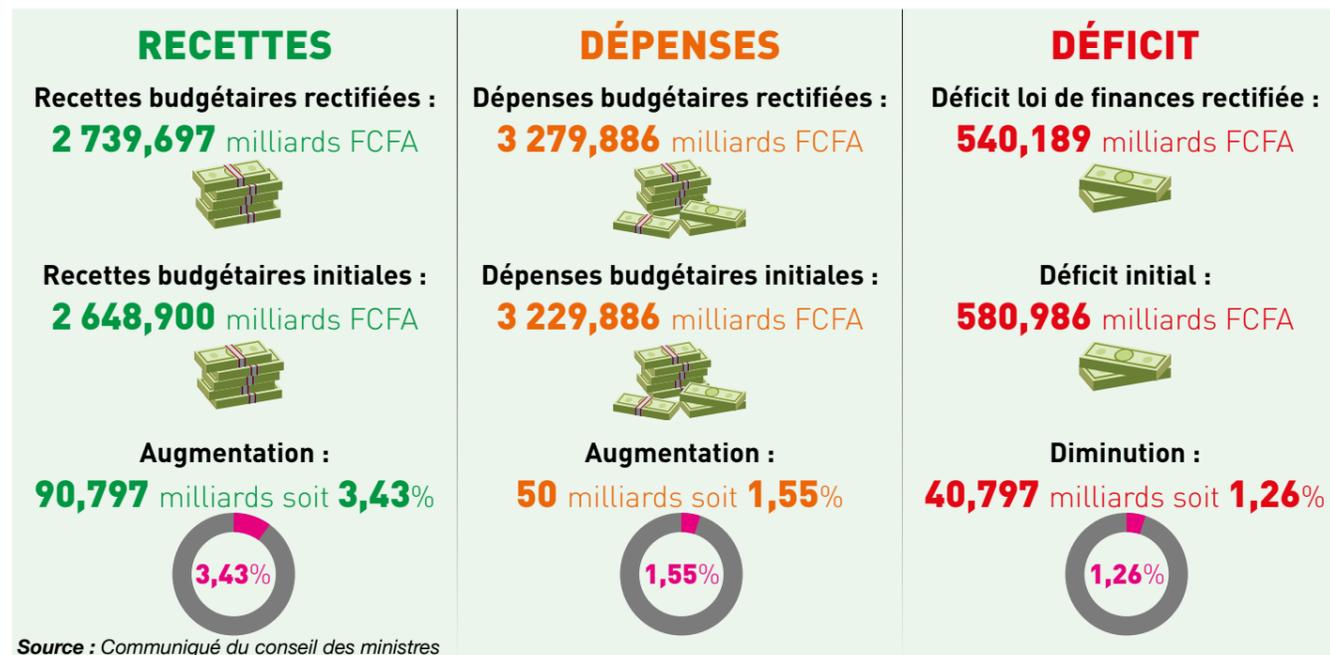
of Africa et Orabank. Ce système vise à rendre les transactions financières plus rapides, sécurisées et accessibles, tout en renforçant l'inclusion financière dans un pays où une grande partie de la population reste sous-bancarisée. Avec environ 300 000 personnes ayant accès aux services financiers dans le pays, l'introduction de paiements instantanés pourrait transfor-

mer les échanges commerciaux, notamment pour les Petites et moyennes entreprises (PME) qui souffrent d'un accès limité aux services bancaires traditionnels. Ce projet s'inscrit dans la vision régionale de l'UEMOA, qui ambitionne de permettre à 60% de la population de la zone d'accéder aux services financiers d'ici 2030. Les banques maliennes, appuyées par des acteurs du

secteur du microcrédit tels que COFINA et Baobab, œuvrent pour garantir que cette innovation ne se limite pas aux centres urbains, mais touche également les populations rurales. Cette initiative pourrait à terme permettre de réduire les inégalités d'accès aux services financiers, offrant ainsi une nouvelle perspective d'intégration économique et de développement pour des millions de Maliens. ■ **M.D**

Modification de la Loi de finances 2025

Le Conseil des ministres tenu le 6 août 2025 a adopté un projet de loi modifiant la loi de finances 2025. Le projet a intégré des mesures nouvelles en matière de recettes, comme la contribution du Programme Moderne de Contrôles des Importations et les recettes exceptionnelles versées par les sociétés de téléphonie. La modification des dépenses concerne notamment la réaffectation d'une partie des crédits initialement inscrits aux opérations de sécurisation du territoire national.



Source : Communiqué du conseil des ministres

MALI INNOV
Présenté par **Aminata Keïta**

CHAQUE JEUDI
19H15

TM1
La télé qui vous allume !

VACANCES SCOLAIRES : LE CALVAIRE DES ENSEIGNANTS DU PRIVÉ

Les enseignants du privé traversent une période difficile durant les vacances scolaires. Sans salaire pendant ces mois sans activité pédagogique, ces chargés de cours doivent se tourner vers des activités informelles pour subvenir à leurs besoins. Entre courage et difficultés financières, ils peinent à profiter de leurs congés.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Pendant les vacances scolaires, les enseignants du privé se reconvertissent

L'enseignement privé, notamment catholique, tant au niveau du fondamental que du secondaire, traverse une crise majeure qui l'a secoué tout au long de l'année scolaire. Outre les retards de salaire récurrents et le problème de l'accès aux prestations sociales, telles que celles offertes par l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), ces enseignants vivent dans une précarité financière en raison de l'interruption de rétribution mensuelle pendant les vacances scolaires. Sous un soleil ardent, ce dimanche 8 août 2025, Mama Goïta, enseignant vacataire en français dans un lycée franco-arabe de Kabala, cherche désespérément des clients dans la capitale. Diplômé de la Faculté des Lettres, il ne semble pas profiter de la douceur des

congés. Privé de salaire à la fin de l'année scolaire, il s'est reconverti en conducteur de moto-taxi pour subvenir à ses besoins. « Pas de prime, je ne perçois pas un centime. Je suis couvert de dettes. Les promoteurs doivent songer à notre sort lamentable », se plaint-il. Ils sont des milliers d'enseignants dans cette situation.

Le problème de l'arrêt de rémunération s'explique en grande partie par la nature du contrat liant l'enseignant à son employeur.

Le document de la Politique Nationale de l'Enseignement du Mali (PNEM 2021 - 2025) indique qu'en 2018 - 2019 le pays comptait 56 872 enseignants dans le privé, répartis ainsi : 1 316 dans l'enseignement technique et professionnel, 17 187 dans le secondaire

général, 13 557 dans le fondamental 2, 15 915 dans le fondamental 1 et 8 897 dans le secteur communautaire. Pourtant, ce secteur comble une partie de l'incapacité des écoles publiques à accueillir un nombre croissant d'élèves.

Contrats en cause Le problème de l'arrêt de rémunération s'explique en grande partie par la nature du contrat liant l'enseignant à son employeur. De nombreux enseignants n'ont pas de contrat écrit, et effectuent donc une simple une prestation de service, déplore M. Goïta. Salim Traoré, professeur principal dans un établissement secondaire, précise que des contrats stipulent que les salaires continuent d'être versés pendant les vacances. Certains établissements res-

pectent cet engagement. Mais, selon lui, la majorité des enseignants du privé vivent dans une précarité totale. « Les autorités éducatives doivent trouver des moyens permettant aux enseignants de vivre correctement pendant les vacances », conclut-il. ■

EN BREF

VOYAGES DES MI-NEURS : NOUVELLE RIGUEUR À L'AÉRO-PORT DE BAMAKO

Les Aéroports du Mali ont instauré une mesure stricte à l'Aéroport International Président Modibo Keïta-Sénou. Ainsi, toute sortie du territoire d'un enfant mineur est désormais conditionnée à une autorisation parentale clairement définie. Cette exigence s'applique lorsque le mineur voyage seul, accompagné d'un tiers, ou même avec un seul de ses parents. Dans ce dernier cas, l'accord écrit de l'autre parent est indispensable. Seule exception, les titulaires d'un jugement conférant l'autorité parentale exclusive sont dispensés de ce document. Si le principe n'est pas nouveau dans le droit malien, son application jusqu'ici relevait d'une pratique hétérogène. Les contrôles dépendaient des agents et des compagnies aériennes, certaines se contentant de la preuve de filiation. Les enfants non accompagnés étaient déjà soumis à des procédures spécifiques des transporteurs, mais sans cadre uniforme.

Cette harmonisation vise à réduire les risques liés aux enlèvements et au trafic d'enfants, tout en offrant aux familles une règle claire et anticipable. La circulaire engage aussi les compagnies et agences de voyages à informer systématiquement leurs clients, évitant les refus d'embarquement de dernière minute. Dans la sous-région, le Sénégal et la Côte d'Ivoire appliquent des règles similaires, mais avec des nuances. Dakar exige l'autorisation parentale pour tout mineur non accompagné des deux parents, tandis qu'Abidjan impose en plus une légalisation du document par l'autorité administrative locale. Le Mali rejoint ainsi un mouvement régional de renforcement du contrôle sur les voyages des enfants, en conservant une procédure simple, désormais uniformisée. ■

JAPON - AFRIQUE : 9^{ÈME} TICAD POUR CO-CRÉER DES SOLUTIONS INNOVANTES

Les autorités japonaises et l'Union africaine tiendront du 20 au 22 août 2025 à Yokohama la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9). L'événement, placé sous le thème « Co-créer des solutions innovantes avec l'Afrique », s'inscrit dans une feuille de route commune pour renforcer les partenariats économiques, sociaux et technologiques.

MASSIRÉ DIOP



Le TICAD9 se déroulera au Japon du 20 au 22 août 2025.

Cette édition mettra l'accent sur des approches conjointes pour répondre aux défis contemporains du continent africain, en tenant compte des évolutions globales. Les discussions seront organisées autour de trois grands axes. Le premier, consacré à la société, abordera le développement des jeunes, la formation, l'inclusion des femmes, la transformation digitale, y compris l'intelligence artificielle et les technologies spatiales, ainsi que la promotion d'une gouvernance inclusive et responsable. Le second, dédié à la paix et à la stabilité, traitera de la prévention des conflits, de la réconciliation nationale par des initia-

tives africaines et du renforcement de la sécurité communautaire. Le troisième, centré sur l'économie, portera sur la transformation économique, l'appui à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la promotion des startups, les investissements, la transition énergétique et l'intégration régionale. Par ailleurs, des thèmes transversaux viendront compléter ces priorités, tels que l'autonomisation des femmes et des jeunes, la connectivité, les partenariats public-privé et une gouvernance mondiale inclusive fondée sur le droit international. Plusieurs événements thématiques, séminaires, expositions et conférences réuniront orga-

nisations internationales, entreprises privées et représentants de la société civile. Le Japon, à travers le TICAD, affirme sa volonté de contribuer à la croissance africaine. Cependant, ses investissements restent modestes par rapport à d'autres partenaires. En 2023, le Japon a investi 2,5 milliards de dollars en Afrique, un chiffre en croissance mais inférieur à celui de la Chine (3,96 milliards de dollars), des États-Unis (7,79 milliards de dollars) et de la Turquie, dont les investissements directs étrangers en Afrique s'élevaient à 10 milliards de dollars cette année-là. En outre, les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Afrique ont atteint 37 milliards de dollars en 2023, renforçant son rôle croissant sur le continent. En comparaison, les investissements russes en Afrique ont atteint environ 3,3 milliards de dollars.

L'objectif affiché de cette 9^{ème} édition est de créer un environnement propice à des partenariats mutuellement bénéfiques, tout en soutenant les priorités de l'Agenda 2063 de l'UA et les ODD (Objectifs de développement durable). La jeunesse, la technologie, l'environnement et la bonne gouvernance sont placés au centre des stratégies, avec l'ambition d'aboutir à des engagements concrets. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

POLLUTION CHIMIQUE : UNE MENACE GRANDISSANTE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Deep Science Ventures (DSV) – une entreprise axée sur la science et l'innovation – a publié le 10 août 2025 un rapport alarmant sur la pollution chimique, la qualifiant de menace comparable au changement climatique. Plus de 100 millions de substances chimiques circulent dans l'environnement, dont 40 000 à 350 000 utilisées dans des produits commerciaux sans évaluation approfondie de leurs impacts. Ces substances sont présentes dans l'air, l'eau et les sols et sont associées à des problèmes de santé graves, comme des cancers et des troubles hormonaux. L'Afrique est également touchée. En Afrique du Sud, la gestion des déchets chimiques est un défi majeur. En Afrique du Nord, les émissions de suie noire provenant du torchage de gaz contribuent à la pollution de l'air, impactant la santé des populations locales. Le rapport appelle à une régulation plus stricte des produits chimiques, particulièrement dans les pays en développement, où les systèmes de surveillance sont insuffisants. ■

M.D

ÉCHOS DES RÉGIONS

INONDATIONS À KOUTIALA : D'IMPORTANTES DÉGÂTS À DÉPLORER

86 millimètres, telle est la quantité de pluie qui s'est abattue sur la ville de Koutiala, selon les estimations du service de météorologie de la localité, dans l'après-midi du vendredi 8 août 2025. Une forte précipitation, avec des dégâts lourds pour la population riveraine des quartiers de Sogomougou et du Premier quartier. On dénombre des dizaines de maisons écroulées et des dégâts matériels importants. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée par les services de secours de la Protection Civile régionale. Ces dégâts rappellent les inondations de l'année dernière, qui ont touché 27 villages dans une zone où l'on enregistre de fortes pluies atteignant jusqu'à 137 mm en octobre dernier à Lèrès, et où les infrastructures pour l'évacuation des eaux pluviales manquent. Pour prévenir d'éventuels risques, le Maire de la commune urbaine de Koutiala, Amadou Bah Dembélé, a déconseillé formellement aux familles riveraines des cours d'eau de rester dans les concessions inondées ou fragilisées. ■

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ

AFROBASKET MASCULIN 2025 : ENFIN LA BONNE POUR LES AIGLES ?

Privés de podium depuis la médaille de bronze obtenue en 1972 à Dakar, les Aigles ambitionnent de renouer avec les sommets du basket-ball continental. L'aventure angolaise sera-t-elle concluante ?

MOHAMED KENOUI



Les Aigles se sont inclinés devant l'Egypte à l'ouverture de l'Afrobasket masculin 2025.

Après Sur le papier, le Mali présente une équipe solide, avec des atouts indéniables : talent, jeunesse et expérience du haut niveau. Le groupe de 12 joueurs retenus pour l'AfroBasket masculin 2025 peut assurément rivaliser avec les meilleures équipes du continent. Cette

équipe en reconstruction, portée par le grand retour du colosse Oumar Ballo, de la génération U19 finaliste de la Coupe du monde 2019, et des valeurs sûres comme Aliou Fadiala Diarra, Siriman Kanouté ou encore Ibrahim Haidara, porte en elle l'espoir du Mali de mettre fin à la disette de

53 ans sans médaille continentale, même si un premier titre de champion d'Afrique semble objectivement hors de portée à Luanda. « L'objectif réaliste de cette équipe est d'atteindre le dernier carré. Je pense que ce groupe a les moyens d'y parvenir pour cette édition, même si cela paraît difficile. Il faudra ensuite poursuivre avec ce nouveau groupe en construction pour viser l'or dans les prochaines années », estime un analyste sportif.

Un duel crucial face aux Lions de la Teranga Si l'aventure a mal débuté avec un premier revers face à l'Égypte lors du premier match (74-59), les Aigles se sont donnés le droit de continuer à y croire en s'imposant devant l'Ouganda (85-72) lors de leur 2e sortie. Dans ce duel décisif opposant les deux équipes perdantes de la 1re journée dans le groupe D, les protégés du coach Elhadj Dicko ont échappé à la quasi-élimination en maîtrisant largement le 1er quart-temps (25-8). En s'offrant le scalp de l'Ouganda, le Mali peut encore prétendre à une qualification directe en quart de finale, en fonction des autres résultats du groupe. Cependant, les Aigles doivent d'abord impérativement s'imposer contre les Lions de la Teranga du Sénégal ce samedi 16 août lors de leur 3e et dernière sortie de la phase de groupes. Outre la première place directement qualificative pour les quarts de finale, les 2e et 3e places disputeront des playoffs (une sorte de huitième de finale) pour passer au second tour. Le Mali devrait a priori atteindre cette étape où débutera la véritable course au sommet. ■

Tournoi Piala Kemerdekaan U-17 2025 Débutés réussis pour les Aiglons

Le sélectionneur des Aiglons U17 Adama Djéfla Diallo et sa formation sont arrivés en Indonésie le 10 août 2025, à l'occasion du Tournoi de l'indépendance du pays. Cette compétition, regroupant le Mali, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Indonésie, pays organisateur, se tient du 12 au 18 août 2025. Lors de son entrée en lice ce mardi, le Mali a étreint l'Ouzbékistan sur le score de 5-1. Cette victoire d'entrée en compétition renforce la confiance des Aiglons pour les prochains matchs. Lors de la 2ème journée, prévue ce vendredi 15 août, ils vont s'opposer à la sélection tadjike à partir de 15h30, avant d'affronter le pays hôte, l'Indonésie, le 18 août à partir de 13h00. Ce tournoi revêt un double intérêt pour les Aigles Cadets : gagner la compétition et préparer la Coupe du monde U17 2025 qui se tiendra en novembre prochain au Qatar. ■

A.S



CARTONS DE LA SEMAINE

L'UEFA a dévoilé son nouveau classement des clubs européens le 13 août 2025. Malgré une saison sans trophée majeur l'année écoulée, le **Real Madrid** est en tête de ce classement, consacrant le club merengue comme le meilleur d'Europe et du monde.

Yves Bissouma n'a pas disputé la finale de la Supercoupe d'Europe le 13 août avec Tottenham contre le PSG. Le Capitaine des Aigles du Mali a été écarté du groupe par le nouvel entraîneur des Spurs, Thomas Frank, pour des raisons disciplinaires.

MANUSCRITS DE TOMBOUCTOU : LE RETOUR QUI CRÉE L'ESPOIR

Le 11 août 2025, les manuscrits de Tombouctou sont retournés au bercail. Plus de dix ans après avoir été exfiltrés vers Bamako, ces écrits ont été conservés et sauvés de la destruction. Avec leur retour, la ville retrouve une partie « de son âme ».

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les manuscrits de Tombouctou sont de retour après plus d'une décennie.

Les 39 000 manuscrits du Centre de recherche Ahmed Baba, dont 29 000 avaient été exfiltrés, retrouvent désormais leur place. Les manuscrits connus sont estimés à un total de 777 000, dont 416 000 sont détenus par une vingtaine de bibliothèques privées. Lors de la crise en 2012, plus de 4 000 de ces documents, datant pour certains du 13ème siècle, ont été détruits. Durant les dix ans écoulés, ces écrits ont été précieusement conservés, en particulier contre l'humidité, et ceux qui étaient en mauvais état ont été réparés. Des catalogues ont été préparés pour faciliter ce travail. Pour

permettre à cette mémoire de traverser le temps, un processus de numérisation a été entrepris pour l'ensemble des manuscrits.

L'âme de Tombouctou Un travail indispensable pour sauver l'âme de Tombouctou, se réjouit Sane Chirfi Alpha, Vice-président de l'ONG SAVAMA DCI, chargé du patrimoine écrit et du développement durable. Ces manuscrits sont le symbole d'un lieu de connaissance, attesté par l'existence de l'université de Sankoré, qui, à l'époque de sa splendeur, était constituée de 3 mosquées principales et de près de 180 écoles. L'un de ses plus grands représentants est

Ahmed Baba, auquel l'on doit 56 ouvrages et qui a vécu 14 ans en exil au Maroc. Les manuscrits vont au-delà des connaissances théologiques et religieuses. Ils traitent de tous les domaines du savoir, comme les mathématiques, la médecine, la protection de l'environnement, etc. Le retour des manuscrits crée l'espoir, mais ils doivent permettre de renouer avec les activités, plaide Sane Chirfi Alpha. Car il ne sert à rien qu'ils existent sans être exploités. Et leur existence recouvre deux aspects; car leur présence physique révèle des œuvres d'art, une calligraphie d'une qualité exceptionnelle ou encore de la décoration. Mais les manuscrits ont encore beaucoup de secrets à livrer, dans des domaines aussi divers qu'utiles pour la société actuelle. La résolution des conflits, les droits des femmes, la protection de l'environnement sont autant de thèmes traités par ces réservoirs de savoirs et de savoir-faire. Pour les exploiter, il faut une certaine maîtrise et de l'expertise.

Les copies coûtaient cher car elles étaient faites à la main et prenaient du temps, mais elles permettaient de retracer l'histoire. En effet, les marges servaient à noter les événements importants qui se déroulaient durant la période de copie, comme la révélation d'un tremblement de terre ayant touché la ville, comme indiqué lors d'un archivage. ■

INFO PEOPLE

FATOUMATA DIAWARA : UNE PERFORMANCE À PAIMPOL



Le 9 août 2025, Fatoumata Diawara a enflammé la scène du Festival du Chant de Marin à Paimpol, en France. Sa prestation a été un moment fort mettant en lumière la richesse de la musique malienne sur la scène européenne. L'artiste, entre afrobeat, jazz, pop, électro, rock, hip-hop et ska, continue d'explorer de nouveaux horizons musicaux en restant fidèle à ses racines traditionnelles mandingues. Son dernier single, Nsera (« Destination »), accompagné d'un clip percutant réalisé par Grégory Ohrel, illustre cette fusion. Cette chanson marque son engagement dans la mouvance afrofuturiste, parmi les leaders d'une Afrique musicale en pleine effervescence.

SALIF KEÏTA : UN CONCERT À LA PHILHARMONIE DE PARIS



Le 31 août 2025, Salif Keita, l'illustre artiste malien, se produira à la Philharmonie de Paris dans le cadre du festival Jazz à la Villette. Ce concert acoustique marquera une rencontre musicale d'exception avec Sona Jobarteh à la kora, dans une ambiance intimiste et sobre. L'artiste interprétera des morceaux de son dernier album So Kono, alliant influences traditionnelles mandingues et sonorités modernes. Le quatuor acoustique qui l'accompagne dévoilera la richesse de son répertoire. Ce concert, particulièrement attendu, permettra aux spectateurs de vivre une expérience musicale émotive et authentique, plongée dans les racines profondes de la musique malienne.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaires :
Ali SANKARÉ, Joseph Amara DEMBÉLÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+

NETFLIX

**MAINTENANT DANS
LA NOUVELLE FORMULE
TOUT CANAL+**



 **36 555**

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

ABONNEMENT SUR LA FORMULE NETFLIX BASIC. 1 ÉCRAN À LA FOIS.